

Rémy Prin

Grand Lieu

l'entrelacs
des
mémoires

PAROLE
OUVERTE

*Le présent extrait montre la disposition du livre
et fournit une première approche de son écriture.
Il comprend :*

- *la première page de couverture*
- *un extrait du portfolio «le gros de l'eau»*
- *8 pages du récit (102 à 109)*
- *la table des matières*
- *la dernière page de couverture.*

© Parole Ouverte éditions

15, route de Chez Fouché 17260 St-Simon de Pellouaille

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



Le gros de l'eau

L'eau s'est grossie d'elle-même. Là où c'était un canal aux rives franches, l'eau répandue, gonflée. Comme le désir. L'eau joue de la transparence pour séduire. De l'incertitude. Sait-on comment dans le matin elle apprête son image ?



Et nous, en elle. Lovés dans l'immensité qu'elle nous offre. Voyez, elle laisse sur elle quelques signes, comme pour atténuer son infinie nudité. L'eau couvre tous les désastres du monde. Elle n'en garde que des bribes.



Et bien plus loin, quand on aura compris la solitude, et la précarité soumise au vent, quand il aura fallu ce clocher dans la brume pour se souvenir fugacement des hommes, voici ce vol en multitude si loin de soi. On se demande dans l'instant s'il existe écriture plus sublime, plus incertaine, danse plus absolue du vivant.

mais c'était pas monté si haut..." "Au bourg, hier, fait Augustin, on m'a dit que les forges d'Indret étaient sous l'eau." Ils sont là, une vingtaine, terrés dans la maison basse, que la catastrophe rapproche. Quelqu'un lance : "Et ce canal de Buzay, à quoi sert-il ?" Émile Simon intervient, tente d'expliquer le bassin de Grand Lieu, les niveaux de la Loire et du lac, et que les hommes ne peuvent pas tout, dans les tempêtes extrêmes. Dehors, la pluie redouble.

— Et si on l'avait desséché, ce lac, on n'en serait pas là...

— Dame, avec un temps comme ça, il reviendrait bien vite ! On n'a pas maîtrise de tout. Faut accepter...

Chacun y va de sa sentence. Près de la fenêtre, les femmes se taisent, elles voient sur la vitre l'eau comme des larmes.

Le dimanche, la pluie n'a pas cessé. Émile Simon donne à Augustin Chauvet ses directives, "au cas où l'eau monterait encore". Il rentre à Nantes. À Pirmil, la force des flots l'impressionne. Dans le centre, les eaux menacent les quais, il passe avec difficulté, retrouve Claire en sa rue du Calvaire, et les enfants, juste avant la nuit.

Le 9, on annonce le pic de la crue. Le quai Cassard, le quai de la Fosse et les rues proches de la Loire sont inondés⁹⁹, l'Erdre aussi déborde au pied de St-Nicolas. Émile emmène son fils au bas de la rue "voir l'inondation".

Le lendemain, en lisant Le Phare¹⁰⁰, il apprend que la veille au soir, la digue de la Divatte a lâché : 3000 hectares sont submergés. "Presque autant que le lac en été." Ce même jour, Napoléon III – "le petit empereur" – vient à Nantes reconforter le peuple, "et se montrer bien sûr..." À la préfecture, il remet la

Légion d'honneur à l'ingénieur Eon-Duval, qui s'est battu sans relâche pour renforcer cette digue et empêcher le désastre.

Il se demande où on en est, à la Sénaigerie. Il revoit cette image de samedi, à la faveur d'une éclaircie, la levée du canal, cette langue de terre devenue si précaire, ligne incertaine entre les eaux immenses.

1^{er} décembre 1859

le préfet Henri Chevreau

Six ans. Cela fait six ans qu'il est à ce poste de préfet à Nantes. Henri Chevreau passe doucement la main sur sa barbe bien taillée. Il a trente-six ans. Avait-il rêvé une autre vie ? Il se revoit, à dix-huit ans, avec son ami Léon Laurent-Pichat, partir pour l'Italie, puis la Grèce et l'Égypte. Pas loin de six mois, de Paris à Paris, des émotions extraordinaires de Sparte aux Pyramides, un journal et des poèmes à quatre mains – ces "*voyageuses*¹⁰¹" dont on avait dit – il s'en souvenait avec la précision de sa jeune mémoire : "*Ce livre a été écrit sur les chemins du monde par deux poètes de vingt ans qui mêlent leurs inspirations...*¹⁰²" Léon, l'ami des années d'études, avait creusé son sillon d'écriture, lui s'en était détourné, cherchant dans la politique une aventure plus dense. Il s'était battu avec enthousiasme pour l'élection du prince Louis-Napoléon. Et début 1852, le voilà secrétaire du ministre de l'Intérieur, à moins de trente ans. Mais il fait état d'une divergence avec lui, la fougue et l'ardeur toujours... L'empereur le nomme à Nantes.

Avait-il rêvé mieux ? Il est resté fidèle, dévoué à ces hommes qui remettent la France sur la voie du progrès. Ici, il a appris l'habileté, la prudence, comment ménager les intérêts, il admet peu à peu les lenteurs du monde.

99 Cf *Nantes et les Nantais sous le second empire*, op. cit. p. 243

100 *Le Phare de la Loire est un quotidien nantais, républicain modéré, publié à partir de 1853.*

101 *Les Voyageuses*
HENRI CHEVREAU
LÉON LAURENT-PICHAT
Paris, 1844

102 in *Revue des Deux Mondes*, Tome 7, 1844, par Paulin Limayrac

On lui apporte le courrier. Une feuille sur papier timbré. C'est signé du comte de Juigné. *“J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de combler, au lac de grand lieu, le passage du vieil acheneau dans la Digue de l'Etier, au point dit “Le pont de bois”.*

Comme la digue, toute inachevée qu'elle soit du coté de St Mars, est encore à 4 m de hauteur, par rapport au zéro de Buzay, la fermeture du vieil acheneau suffira p. produire la cessation du courant, le dépôt des vases, et un colmatage de prairies dans cette partie du Lac.¹⁰³”

En haut de la lettre, il écrit : *“soit communiqué à M. l'Ingénieur en chef du Dept. Pour avoir son avis”*. Il signe, place la feuille dans la pile pour le transfert, passe à la suite. La suite, c'est un feuillet plié d'un beau vergé bleuté. Il reconnaît la même écriture penchée du comte, élégante et rigoureuse. Il sourit : *“Mon cher Préfet, Je vous envoie ci-joint une demande sur papier timbré, pour obtenir de vous l'autorisation de faire un barrage à l'ancien chenal de l'acheneau. Monsieur Mille l'ingénieur en chef qui s'occupe des travaux de Grand-Lieu, prétend que toute demande doit être faite ainsi, mais je trouve ce papier timbré brutal, et je veux y joindre un mot pour me rappeler à votre souvenir d'abord, et ensuite vous expliquer de quoi il s'agit.¹⁰⁴”*

“Apprendre l'habileté”, se dit-il... Il éprouve de ses doigts le papier, mesure la présence de la lettre. À la fin, de Juigné demande de lui *“faire obtenir cette autorisation le plus tôt possible”*.

Début décembre 1859

à Paris, Gustave de Juigné,
l'ingénieur Mille

Il a beau être déjà venu ici, avoir fréquenté les demeures londoniennes quand Haussmann l'a envoyé en mission en Angle-

terre pour le service des eaux, Adolphe-Auguste Mille est ébahi devant tant de magnificence, dans cet appartement de la rue de Grenelle. Ébloui serait mieux dire, comme un enfant, lui, l'homme du nord dont le père était fabricant d'huile. Ébloui, mais distant, il sait ce qu'il doit à son intelligence, à ses compétences techniques, il se garde bien d'autres velléités...

Gustave de Juigné a fait appel à lui, l'ingénieur en chef attaché à la ville de Paris, “pour une affaire qui m'importe beaucoup”. Il s'est trouvé bien avec cet homme jeune, au visage rond, affable et déterminé à la fois, qui lui avait dit la première fois : “Vous savez, ce qui compte c'est d'agir. Je laisse les débats d'idées à ceux qui ne peuvent que parler.” Mais en entrant, à chaque fois, la richesse des Juigné lui saute au regard, l'émerveille.

— Alors, cher Monsieur Mille, vous m'apportez votre rapport ? Nous allons enfin pouvoir lancer ce beau projet...

— Monsieur le Comte, si vous voulez bien, nous allons le parcourir ensemble, j'attire votre attention sur certains points sujets à validation.

— Eh bien, je vous écoute.

— Je commence par la situation géographique, et je fais comparaison d'emblée avec la mer de Haarlem...

— Vous avez raison ! Ce que les Hollandais ont réussi, nous le pouvons nous aussi. D'ailleurs, c'est un polder n'est-ce pas, que nous allons créer.

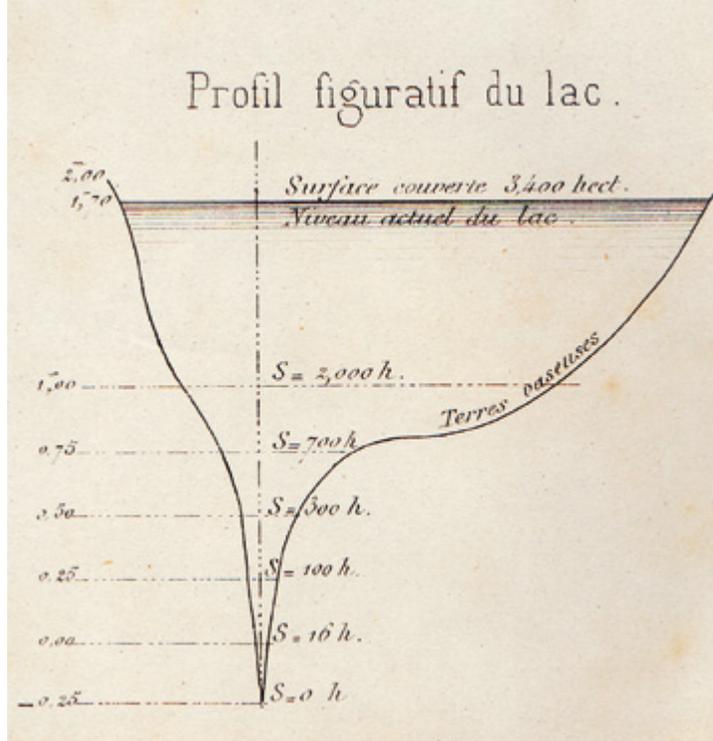
— C'est ensuite un rappel historique du dessèchement – il lit¹⁰⁵ : *“Les Bénédictins de Buzay avaient eu en 1711 le mérite d'assainir la vallée de l'Acheneau. Voyant l'ancien débouché de Vue se perdre au milieu des atterrissements, ils avaient ouvert à travers les alluvions anciennes, le canal de Buzay, complété plus*

103 *Lettre du comte de Juigné au préfet*
16 novembre 1859
ADLA 1731 S 1

104 *Lettre du comte de Juigné au préfet*
17 novembre 1859
ADLA 1731 S 1

105 *Dessèchement du lac de Grand-Lieu. Avant-Projet. Rapport de l'ingénieur Mille*
20 décembre 1859
Fds M&R P

Dessèchement du lac de Grand-Lieu, avant-projet, plan d'ensemble et profils, détail du profil en coupe, 1859, Fds M&R P



tard par des écluses, à l'entrée en Loire. ” Je dois vous dire, Monsieur le Comte, que l'histoire...

— Oh, vous attribuez bien des mérites aux moines. Mais après tout, s'ils n'avaient pas été là, rien n'aurait été entrepris. Laissons cela...

— Puis je décris les projets récents, depuis Messieurs Vallès et de Grandville, en montrant la progression. *“On voit par ce simple exposé avec quelle suite on a marché vers l'exécution, depuis Monsieur Vallès. Tout a été discuté, remanié, soumis aux enquêtes de différentes juridictions. Il n'y a plus à présent qu'à réaliser les conventions de conciliation pour ainsi dire prises à l'avance.”*

— Mille, c'est très habilement dit. La raison nous conduit à l'optimisme.

— Je détaille ensuite les aspects techniques...

Mille déplie alors un vaste plan, qui va du lac à la Loire. Il explique les terrains, le sable, le gneiss, la vase... Il montre le canal prévu sur la rive orientale, dit qu'à l'ouest une simple douve peut suffire. Il essaie d'être clair, sur les niveaux d'eau, la hauteur de la digue, décrit la coupe en profondeur du lac, comme un verre de Champagne. Juigné écoute, fasciné par l'homme de science, ces débits, ces profils, ces calculs, les mesures accumulées...

“Mais la grande nouveauté du projet, c'est ce canal à creuser, de la Castière au Migron. Ceci nous fait gagner un mètre de chute vers l'aval, et sera très bénéfique en temps de crue.” Et il montre sur le plan la ligne droite, au-delà de l'Acheneau.

— Bon. Tout cela me semble bien charpenté, et sérieux. Je vous félicite. Mais avez-vous une idée de la durée des travaux ?

— Trois ans, Monsieur le Comte. Une année pour l'écluse finale, le canal du Migron et le curage de l'Acheneau. Une autre, pour la réalisation de la digue et du canal, des Jamonières aux coteaux de St-Mars de Coutais. Et la dernière, pour le dessèchement proprement dit du polder.

— Et les dépenses ?

— Je les estime à trois millions. Et je m'empresse d'ajouter : *“L'équité veut que, pour atteindre un but commun, chacun travaille dans l'étendue des rives qui lui appartiennent : le dessécheur creusera autour du lac un canal navigable ; le Syndicat de Buzay règlera l'Acheneau et ses affluents à la profondeur légale qu'exigent les arrêtés ; et la Navigation doit solder les ouvrages qu'on modifiera dans son intérêt au Migron.”*

— Il faut aller au-delà, Mille. Nous allons demander la déclaration d'intérêt public, l'État devrait être partie prenante.

— J'avais prévu une partie à la fin... avance Mille, modestement.

— Bien, bien. Et avez-vous une autre partie sur l'avenir, l'exploitation des terres ?

L'ingénieur acquiesce, développe à nouveau son discours, aligne des chiffres. Le comte de Juigné affine la formulation — "Il faut rendre ce projet attractif, désirable". Mille termine :

"Cinq ans après le début de l'exploitation nous devons atteindre le faible revenu des terres de l'Acheneau, 80 F l'hectare."

— Oui, mais ayons aussi une vision plus lointaine. S'il vous plaît, mon cher Mille, vous pouvez prendre note ?

Et de Juigné prolonge le propos :

"Vingt-cinq ans plus tard, quand nos cultivateurs enrichis se livreront au commerce des foins avec Nantes et St-Nazaire, lorsqu'ils engraisseront des bœufs pour Paris, lorsqu'ils demanderont à la terre tout ce qu'elle contient d'engrais pour y récolter des colzas, des chanvres ou des plantes maraîchères que les villes qu'ils approvisionnent enlèveront facilement..."

— alors nous atteindrons les prix de Buzay, continue Mille tout en écrivant. *Ce sera la limite vers laquelle on tendra chaque année."*

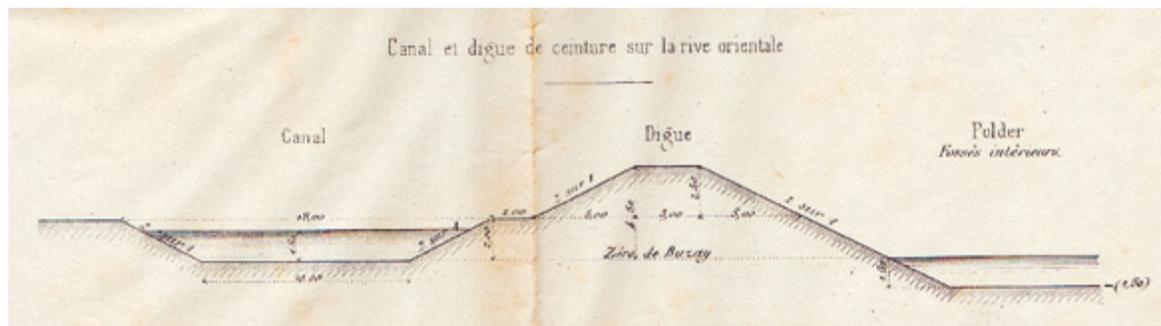
Mille lève la plume et le regard. Mais de Juigné :

"vers laquelle on tendra chaque année, virgule, et vous ajoutez : lorsque la culture aura créé deux villages sur cette mer vaseuse, qui procure une chétive existence aujourd'hui à quelques familles de pêcheurs."

Il s'arrête un temps, porte à ses lèvres le café qu'il a fait servir.

"Voilà, ajoute-t-il, il faut dire la réalité du progrès." Il se tait, savoure l'instant, regarde à nouveau son ingénieur :

"Effectivement, avant de conclure, mettez un chapitre sur l'utilité publique. Montrez bien l'état déplorable actuellement



de la navigation, tous les avantages qu'on y apporte, parlez des routes qui relieront les communes dans le polder... Et puis, pour la conclusion, n'hésitez pas — il réfléchit un moment — vous pouvez encore noter ? *Ainsi, faire disparaître en trois ans un marais de 4,000 hectares qui déshonore les environs de l'une des plus grandes villes de France ; établir sur ce point désolé un centre de riche agriculture pour l'éleveur du bétail ; procurer à la vallée de l'Acheneau la sécurité contre les inondations et la certitude de doubler ses récoltes ; tirer d'un état déplorable la navigation et lui fournir un réseau de canaux larges et profonds..."*

Comme tout à l'heure, le comte a parlé lentement, faisant ses propos comme des bijoux et laissant à Mille le temps d'écrire. Et comme tout à l'heure, il s'arrête, presque perdu. Mille complète, à voix haute encore :

"voilà des considérations qui autorisent à déclarer que l'utilité publique veut le dessèchement du lac de Grand-Lieu."

Dessèchement du lac de Grand-Lieu, avant-projet, plan d'ensemble et profils, coupe du canal de ceinture orientale et digue, 1859, Fds M&R P

— Très bien, Mille. Et vous complétez sur les charges qui incombent à chaque partie. De mon côté, je termine le cahier des charges. Et nous envoyons le dossier à la préfecture, avant Noël.

Gustave de Juigné se lève. Il est heureux de cette conjonction de la science et des affaires. Il serre chaleureusement la main de l'ingénieur. “ Qui pourrait s’opposer, aujourd’hui, à un tel projet ? ”

16 janvier 1860

l'ingénieur Lechalas

Médéric Clément Lechalas, l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement du sud, analyse le dossier et rédige son rapport¹⁰⁶. Il reste perplexe devant celui de l'ingénieur parisien. Il en extrait de larges parts techniques, qu'il cite. Évidemment, l'administration ne peut qu'être favorable au projet : il en va du développement et de l'assainissement de la région.

Il se tait sur les passages parfois grandiloquents, peu amènes envers ces pêcheurs du lac, ou ces marais qui déshonorent la région. Sans contester les chiffres de Mille, il le cite : “ *Lequel vaut le mieux, d'un lac qui garde 36 millions de mètres cubes, ou d'un débouché toujours libre, qui en écoule 90 millions ?* ”

Et s'interroge aussitôt : “ *Mais nous devons regretter que cette énonciation ne soit pas accompagnée de renseignements et de calculs suffisants pour en vérifier l'exactitude.* ”

Avant de remarquer, dans la lucidité de celui qui connaît le terrain : “ *Les propriétaires des vallées de l'Acheneau et du Tenu ne manqueront pas de demander des éclaircissements complets sur la question des niveaux comparatifs des eaux dans le système actuel et*

dans l'hypothèse de l'exécution du projet; ils peuvent, comme M. le Comte de Juigné, recourir aux lumières d'un homme de science pour étudier la question à leur point de vue... ”

Bien sûr, la prudence l'anime, il souhaite simplement des analyses plus fines, et qualifie le projet de sérieux.

28 janvier 1860

à Nantes, la Société du canal de Buzay

Auguste Giraud l'a présenté au président Brillaud-Laujardière, à Monsieur du Chatelier de St-Léger, au docteur Aubinais de St-Lumine, à Veillechèze, à d'Estrées... “ Monsieur Émile Simon, le propriétaire de la SENAIGERIE. ” Chacun y est allé de son mot de bienvenue : “ Vous savez, Auguste de Biré a été notre président ”... “ Et finalement, la SENAIGERIE, c'est combien de marais ? ”...

Il a découvert le fonctionnement, la communication du président, les débats thème à thème. Il tente de cerner les enjeux, les situations.

Brillaud fait état¹⁰⁷ d'un envoi du préfet et de la demande des ingénieurs au Syndicat de faire disparaître les envasements, en amont de Messan. Il dit que ces envasements proviennent surtout de l'introduction, dans le canal, des eaux de la Loire qui sont chargées de vase. On discute, on veut “ *mettre un terme à toutes les contestations qui se produisent chaque année* ”, on décide donc de réaliser les dragages prévus par les ingénieurs, et de demander ensuite à l'administration une vérification du plafond de l'Acheneau.

Mais la grande affaire, c'est la mise à l'enquête du dessèchement du lac. Tous comprennent l'importance du projet, certains ont

106 *Rapport de l'ingénieur ordinaire Lechalas. Le document cite des extraits du rapport de l'ingénieur Mille, du 20 décembre 1859, op. cit.*

16 janvier 1860
ADLA 1781 S 13

107 *Extrait du registre des délibérations de la Société du canal de Buzay*

28 janvier 1860
ADLA 1731 S 1

lu déjà le rapport de l'ingénieur Mille, ils le feuilletent, en citent certains passages :

— Il y a des erreurs que je crois volontaires, dit l'un, ce ne sont pas les moines qui ont ouvert le canal de Buzay, mais nous, les propriétaires !

— Et dire que le lac déshonore les environs de Nantes, c'est insensé ! fait un autre, scandalisé.

— C'est visiblement très offensif, même agressif, reprend Brillaud. Mais il y a aussi dans ce dossier des éléments techniques bien établis. Et peut-être à contester. L'indignation ne suffira pas, l'ingénieur Mille est quelqu'un de très en vue à Paris.

— Eh bien, utilisons, nous aussi, des compétences de haut niveau, lance Auguste Giraud. Pourquoi ne pas faire appel à l'ingénieur Eon-Duval ? Ses travaux sur l'Erdre et le canal de Nantes à Brest sont reconnus, et l'empereur lui-même l'a décoré...

Certains s'interrogent :

— C'est accepter la mainmise de l'administration...

— On ne va pas confier notre sort aux ingénieurs !

— Mais nous n'avons rien à cacher, dit Émile Simon, et ce combat pour le lac est juste, la science hydraulique n'est pas notre adversaire.

On crée une commission, dix membres qui travailleront avec Monsieur Eon-Duval. Émile Simon en fait partie, comme Giraud. Le secrétaire note sur le registre que l'ingénieur aura pour mission d'étudier l'avant-projet du dessèchement "*afin que tous les intérêts soient sauvagés*".

Le lendemain, 29 janvier 1860

le gros de l'eau

Le temps s'est calmé. Depuis la grande tempête du début de l'année¹⁰⁸, les vagues de pluie se sont succédé, sans répit. Aujourd'hui, c'est la pâle lumière de l'hiver, comme si tous les ciels d'eau avaient lavé en profondeur le paysage, l'avaient apaisé. À peine un peu d'air. Et le sentiment soudain de renaître après l'épreuve, après les jours sombres. L'eau a monté bien sûr, le lac a suivi les pluies.

— C'est un vrai gros de l'eau, dit Augustin, presque aussi haut qu'il y a quatre ans.

— Ah ! Vous vous souvenez ?

— Ben, ça marque, c'est pas tous les jours qu'on voit le lac aussi grand.

Ils sont là, quelques-uns, serrés au bout du chemin bas de l'Étier que l'eau gagne. Augustin s'affaire à sa plate, dont il a déplacé l'amarrage, à mesure de la montée. Émile Simon regarde les eaux, et plus loin les boules de gui qui marquent la silhouette des arbres, et les vols d'oiseaux, comme une signature heureuse de la lumière retrouvée.

— Vous avez envie d'aller voir de plus près, Monsieur Simon ?

— Vous pensez qu'on peut... ?

— Oh ! Pas à la perche, hein ! À la rame, et pas trop loin, y'a des remous tout de même !

Les voilà parmi les débris de la rive, la barque passe sur le commun de l'Étier, où l'eau fait comme un manteau calme sur la terre. Seuls les arbres surgissent, leurs troncs debout, comme fichés dans la masse liquide. Quand ils arrivent au canal, le

108 Cf. *Nantes et les Nantais sous le second empire*, op. cit., p. 243

courant les prend, on voit sa puissance malgré la faible pente, Augustin joue des bras :

— C’est ce que je vous disais, ça remue !

— Si vous voulez accoster un peu plus loin, Augustin, on marchera sur la levée.

Il a poussé la barque au bord, dans l’eau plus sage. La terre s’est réduite, mais la levée est hors d’eau, d’à peine un mètre.

— Vous avez une idée du niveau ?

— Sans doute pas loin de quatre mètres... à la cote de Buzay, répond Augustin.

Ils marchent sur la hauteur de la levée. Côté lac, c’est l’eau dans l’infini du regard, d’où n’émergent en pointillés que les têtes rondes des grands saules. La lumière sort de sa faiblesse de l’hiver, colore à peine les rides à la surface. Au loin, tout se perd dans les lambeaux des brumes. Ils s’arrêtent, regardent, se taisent. C’est Émile Simon qui rompt l’enchantement : “Voyez-vous, Augustin, ce serait une folie de dessécher ce lac. Y parviendrait-on, d’ailleurs... ? Une folie... Les hommes ont-ils le droit de détruire ce que la nature leur a donné ?”

15 février 1860

l’ingénieur en chef Jégou

La demande de la Société de Buzay, de recourir aux services de l’ingénieur Eon-Duval, avait rendu perplexe les services. Et le préfet avait jugé bon d’en référer au ministre, qui venait de rendre une décision positive, “à la condition expresse que la mission dont il sera chargé sera purement temporaire¹⁰⁹”.

Jégou s’était dit que la collaboration de trois ingénieurs du même corps, Mille, Eon-Duval et lui-même, ne pouvait que faciliter ce grand projet du dessèchement du lac, et que les parties allaient enfin pouvoir s’entendre.

Aussi avait-il pris l’initiative d’une réunion à trois : Mille venait d’y détailler ses observations et calculs. “*Avant la fin du mois prochain, écrit-il au préfet, M. Mille présentera une comparaison exacte des effets qu’eut produits la succession des crues de cet hiver, sur le bassin de Grand-Lieu modifié par le dessèchement, avec les effets qu’elle a déterminé sur l’état de choses actuel.*¹¹⁰” Et il ajoute que, d’ores et déjà, la comparaison penche en faveur du dessèchement, que le préfet peut lancer l’enquête et que Monsieur Eon-Duval n’y voit aucun inconvénient.

Fin mars 1860

*l’ingénieur Eon-Duval,
à la Société de Buzay*

Tous ont été étonnés de la rapidité de son travail. Les dix membres de la commission chargés d’étudier le projet de dessèchement sont confiants : les échanges avec Monsieur Eon-Duval ont été précis, sereins. L’homme est discret, semble efficace, et tous attendent aujourd’hui la teneur détaillée du rapport qu’il va leur présenter.

“Messieurs, je tiens d’abord à vous remercier de votre confiance, et des renseignements que vous avez bien voulu me fournir. Je ne vais pas, bien entendu, vous lire la totalité du rapport. Il est à votre disposition. Je détaillerai cependant certains aspects.

Tout d’abord – la voix est claire et précise, il est debout, tient ses feuillets qu’il regarde à la dérobée – tout d’abord, je me suis permis de corriger une erreur étrange dans le rapport de

109 *Lettre du ministre de l’agriculture, du commerce et des travaux publics au préfet de la Loire-Inférieure*

14 février 1860
ADLA 1781 S 13

110 *Lettre de l’ingénieur en chef Jégou au préfet*

15 février 1860
ADLA 1781 S 13

111 *Dessèchement du lac de Grand-Lieu, rapport de l’ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées Eon-Duval, Nantes*

4 mai 1860
ADLA 1781 S 13

Monsieur Mille, à propos du canal de Buzay, qui, vous le savez mieux que moi, a bien été ouvert – il lit¹¹¹ – “non pas par les Religieux de Buzay, mais par le plus grand nombre des riverains réunis en une société qui porte actuellement le nom de Société du Canal de Buzay”.

Je décris ensuite en résumé les travaux prévus dans l'avant-projet de Monsieur de Juigné. Un point est ici à mentionner : sur le plan fourni est établi un canal de navigation, également sur la rive occidentale du lac. Canal qui se transforme dans le cahier des charges en une simple douve de délimitation, et “telle est réellement l'intention définitive de l'auteur du projet”. Rien n'est donc prévu pour la navigation à l'ouest.

Abordons maintenant, Messieurs, le cœur du propos. J'affirme d'abord qu'il “n'y a pas d'utilité publique à dessécher le lac de Grand-Lieu”. Compte tenu de la faible pente de la vallée de l'Acheneau, il est pour moi indispensable d'y avoir un réservoir naturel. Et je pense même que “la destruction de ce réservoir est en contradiction flagrante avec les principes du programme impérial, adopté à la suite des inondations de 1856. On cherche à établir d'immenses réservoirs sur les rivières de l'Empire pour en atténuer les crues. On ne peut donc rationnellement songer à supprimer le lac de Grand-Lieu ; on devrait peut-être le créer, s'il n'existait pas naturellement.”

Giraud se penche vers Simon : “En tout cas, il a un sens politique affiné. C'est remarquable.”

“Ceci étant, reprend l'ingénieur, au cas où cette opinion ne serait pas admise, j'ai discuté le projet au plan hydraulique, et je

Affiche de l'enquête d'utilité publique sur le projet de dessèchement, mars 1860, ADLA 1781 S 13

EMPIRE FRANÇAIS.
PRÉFECTURE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

LAC DE GRAND-LIEU

AVANT-PROJET DE DESSÈCHEMENT.

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Extrait du Registre des Arrêtés de la Préfecture de la Loire-Inférieure.

Nous, Conseiller d'Etat, Préfet de la Loire-Inférieure, Commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur.

Vu la pétition, en date du 20 décembre 1859, par laquelle M. le comte de Juigné, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Grenelle, 85, demande l'autorisation de dessécher le lac de Grand-Lieu ;

Vu les pièces de l'avant-projet de dessèchement, jointes à cette pétition ;

Vu la décision, en date du 10 janvier 1860, par laquelle Son Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a prescrit de soumettre ledit avant-projet à une enquête administrative, dans les arrondissements de Nantes et de Paimbœuf que ce dessèchement intéresse, et a fixé à un mois la durée de l'ouverture des registres d'enquête ;

Vu le rapport de M. Flaugénois ordinaire de l'arrondissement du Sud, en date du 16 janvier dernier, et l'avis de M. l'ingénieur en chef du département, du 19 du même mois ;

Vu la loi du 16 septembre 1807, et l'ordonnance réglementaire du 18 février 1854 ;

ARRÊTONS :

ART. 1.

Une enquête d'utilité publique est ouverte sur l'avant-projet présenté le 20 décembre 1859, par M. le comte de Juigné, ci-dessus désigné, pour le dessèchement du lac de Grand-Lieu.

ART. 2.

A cet effet, les pièces de cet avant-projet annexées à la pétition sus-visée, ainsi que cette pétition et le rapport de MM. les Ingénieurs, resteront déposés simultanément à la Préfecture, à Nantes (5^e Division, 1^{er} Bureau, -- Travaux publics et Finances), et, par duplicate, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture de Paimbœuf, pendant un mois, Dimanches et Fêtes exceptés, à partir du lundi 26 mars courant jusqu'au lundi 20 avril prochain inclusivement, pour être examinés, sans déplacement, pendant cet intervalle, de onze heures du matin à trois heures du soir, aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

ART. 3.

Le registre sera ouvert, dans chacun des lieux de dépôt des pièces de l'enquête, et pendant la durée de cette enquête, pour recevoir, les jours non fériés, de onze heures du matin à trois heures du soir, les observations auxquelles pourra donner naissance l'avant-projet ci-dessus visé.

ART. 4.

A l'expiration du délai d'enquête, une commission instituée en conformité des dispositions du deuxième paragraphe de l'article 4 de l'ordonnance réglementaire du 18 février 1854, se réunira à l'Hôtel de la Préfecture, pour exprimer son avis tant sur l'avant-projet de dessèchement en lui-même que sur les résultats des enquêtes.

Cette commission sera composée de

MM. ROY, membre du Conseil général pour le canton de St-Philbert, propriétaire.
 BOUILLER, professeur de chimie, membre du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité.
 BOYANI, docteur-médecin, médecin des épidémies.
 CHEVREAU, adjoint au Maire de Nantes, propriétaire.
 O. DE SERRAVALLO, propriétaire.
 GADEU, ingénieur-mécanicien.
 GAUDRY, notaire.
 GOUFFREAU, président du syndicat des marais du Clône, membre du Conseil municipal de Nantes.
 GIBERT, constructeur.
 MAILLET, docteur-médecin, membre et secrétaire du Conseil d'hygiène et de salubrité du département.
 MAROT, avocat, membre du Conseil municipal de Nantes.
 DE LA THÉBAUDIERE, administrateur des intérêts communs de la compagnie de dessèchement des marais de Donges.

ART. 5.

M. Roy remplira les fonctions de président de ladite commission.

ART. 6.

Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes intéressées, par les soins de MM. les Maires.
 Nantes, le 7 mars 1860.
 Le Conseiller d'Etat, Préfet de la Loire-Inférieure,
 HENRI CHEVREAU.

Nantes, Imprimerie de M^{rs} veuve Camille Malicot.

Table des matières

Préface / Jacques Garreau	7		
Rencontrer les mémoires / Adresse au lecteur	9		
<i>Portfolio / À l'aube du lac</i>	15		
1 Des temps d'avant et du progrès / d'un canal à l'autre	19		
Automne 1837		Auguste de Biré	20
		Augustin Chauvet	22
		le canal des dessécheurs	22
		la figure du père	26
		Auguste de Biré, Charles de Labarre	28
		à quoi servent les vieux papiers	30
		Aristide de Grandville, Auguste de Juigné	34
		Auguste de Biré, Hippolyte Chaillou	35
17 février 1838		les commissaires de la Société du canal de Buzay	37
29 mars 1838		le préfet Duval, l'ingénieur en chef Cabrol	38
15 août 1838		au Conseil municipal de Bouaye	38
13 octobre 1838		à Nantes, la Société du canal de Buzay	40
Novembre 1838		à La Sénaigerie, Auguste de Biré, Charles de Labarre	41
Décembre 1838		l'adresse au préfet	42
Janvier 1839		Hippolyte Chaillou et Aristide de Grandville : un accord	44
3 février 1839		au Conseil municipal de Bouaye	45
Mai 1839		à la présidence	45
Juin 1839		le rapport d'enquête	47
17 juillet 1839		"cette société de spéculateurs..."	49
27 septembre 1839		l'ingénieur en chef Cabrol,	
		l'ingénieur d'arrondissement Jégou	50
15 février 1841		le canal et les conséquences	51
21 mai 1841		Auguste de Biré, Hippolyte Chaillou,	
		chez Me Rucher-Bazelaïs	53
		observations et nouvelles observations	53
Juin 1841		à la Société de Buzay, dessécher...	55
10 mai 1842		une question de temps	58
Mars 1845			
<i>Portfolio / Le recouvrement d'un monde</i>	60		
2 Monde ébranlé / le renouvellement des hommes	65		
28 juillet 1846		à Nantes, Claire Le Mauff, Émile Simon	66
29 juillet 1846		avec leurs parents et amis	66
Mars 1848		un vent de folie	67
Mai 1848		le pouvoir	68
Printemps 1849		à Nantes, une promenade	69
		12 mai 1849	
		10 mars 1850	
		26 mars 1850	
		Mai 1850	
		Juin 1850	
		3 août 1850	
		<i>Portfolio / Le gros de l'eau</i>	81
		3 Découvrir / de la mémoire dépliée aux conflits	87
		Janvier 1851	le lac, au cœur
		Été 1851	à l'Étier
		Février 1852	l'eau, c'est insaisissable
		31 mai 1852	la fête et les régates
		Juin 1853	à Nantes, au bout de l'île Feydeau
		Janvier 1855	dans la mémoire, "les plaies sont fraîches"
		15 novembre 1855	à Nantes, le préfet, l'ingénieur en chef Jégou
		16 décembre 1855	tenir les eaux, choisir les règles
		Du 7 au 10 juin 1856	comme une angoisse
		1 ^{er} décembre 1859	le préfet Henri Chevreau
		Début décembre 1859	à Paris, Gustave de Juigné, l'ingénieur Mille
		16 janvier 1860	l'ingénieur Lechalas
		28 janvier 1860	à Nantes, la Société du canal de Buzay
		Le lendemain, 29 janvier 1860	le gros de l'eau
		15 février 1860	l'ingénieur en chef Jégou
		Fin mars 1860	l'ingénieur Eon-Duval, à la Société de Buzay
		7 avril 1860	faire imprimer
		12 mai 1860	les brochures
		17 mai 1860	le préfet et ses ingénieurs
		21 août 1860	dragages et dessèchement
		29 janvier 1861	l'utilité publique
		15 septembre 1861	Auguste Giraud, Émile Simon
		28 avril 1862	le langage de l'administration
		26 mai 1862	l'ingénieur Jégou
		6 octobre 1862	le même
		Fin décembre 1862	Auguste Giraud, Émile Simon
		27 novembre 1863	"aux personnes qui votent avec lui"
		17 juillet 1864	le chemin de grande communication
		Février 1866	l'image des arbres
		Mars 1866	comme une fulgurance
		Émile Simon et René Waldeck-Rousseau	70
		donner sa démission	71
		les hypothèques	71
		à Nantes, Auguste de Biré, chez le notaire Maulouin	73
		vendre	74
		à Nantes, la famille Simon	75
		à La Sénaigerie, Auguste de Biré, Émile Simon	76
		chez Narcisse de Saint-Quantin, l'acte	78

18 mai 1866	à La Sénaigerie, le tribunal civil de Nantes	127
20 mai 1866	le procès et le rêve	129
<i>Portfolio / Ce qui émerge</i>		130
4 Prendre racine / le nom de la légende		135
Hiver 1867-1868	un nouveau rêve	136
	Le Champ Failli	136
29 août 1869	chemin de fer, droit de pêche	138
Fin septembre 1870	la tourmente	138
29 décembre 1870	une ambulance	139
11 mai 1871	“te voilà maire”	139
Novembre 1871	au Bois-Rouaud, pour le droit de pêche	140
18 août 1872	l’arche du pont	141
Printemps 1873	Émile Simon, découper la terre	142
3 novembre 1873	à Nantes, chez Maître Reliquet	142
20 décembre 1874	maire, à nouveau	143
30 mai 1875	payer le chemin	144
6 février 1876	la démission	145
16 juillet 1876	l’école	146
<i>Portfolio / La vie propagée</i>		148
5 La mémoire et la parole / des valeurs et des luttes		153
Début 1879	à Nantes, rue Dugommier, Émile Simon, René Waldeck-Rousseau	154
1880-1881	aux archives	156
Printemps 1880	un mariage	160
Juin 1881	un canal pour les rivières ?	160
Novembre 1881	la brochure des juristes	162
12 février 1882	Henri Van Iseghem	164
Mars 1882	la taxe	164
Août 1882	communiquer, labourer la mémoire	165
Septembre 1882	le préfet Anatole Catusse	167
Octobre 1882	à Herbauges, le préfet Catusse	168
26 octobre 1882	à la préfecture	169
Mai 1883	les pétitions	169
30 juin 1883	Anatole Catusse, Émile Simon, Henri Van Iseghem	170
1 ^{er} mai 1884	à propos des ingénieurs	171
Fin juin 1884	l’arrêt	172
17 août 1884	l’élection d’un commissaire	173
Septembre – octobre 1884	abattre des arbres...	174
Novembre 1884 – janvier 1885	questionner enfin la propriété ?	176

<i>Portfolio / Rives sans mémoire</i>	178	
6 La réserve des mémoires / l’acharnement d’une vie	183	
Automne 1885	falsification	184
1886-1887	ne jamais s’arrêter	189
Octobre 1887	fierté de la médaille	191
Janvier à mai 1888	la relève	191
Mai à septembre 1888	d’une seule voix	193
1 ^{er} septembre 1889	commissaire de Buzay, encore	194
28 juillet 1890	les niveaux du pouvoir	195
Mai 1892	se sentir légitime	196
1 ^{er} octobre 1893	la vie prolongée	197
<i>Portfolio / L’inquiétude des eaux basses</i>		199
7 La montée des extrêmes / un monde qui change ?	203	
19 février 1894	la famille de Juigné	204
12 mars 1894	le journal entre en scène	206
22 avril 1894	les questions des ingénieurs	207
Mai-juin 1894	d’une même voix, encore	208
Juillet 1894	certain d’avoir raison	210
Juin 1895	l’association autorisée	211
Septembre 1895	à Nantes, le Progrès	212
Octobre – novembre 1895	protestations, incertitudes	215
19 et 20 décembre 1895	les ministres et le préfet	216
15 février 1896	de la défense à la résistance	217
Mai 1896	préparer l’enquête	217
30 mai 1896	un vote au crayon rouge	221
31 mai – 15 juin 1896	à Bouaye, les habitants et les conseillers	223
21 juin 1896	les instants sauvés de la mémoire	224
24 juin 1896	devant la commission d’enquête	225
Juillet 1896	les intérêts de la ville	226
23 août – 18 septembre 1896	“en raison du parti-pris...”	228
21 septembre 1896	La Lanterne met en lumière	229
Décembre 1896 – janvier 1897	la pétition... et sa réfutation	231
18 mars 1897	le rapport de Monsieur Roch	232
17 octobre 1897	toute la mémoire pour le Conseil d’État	234
<i>Portfolio / Dans le temps long</i>		236
8 Épilogue / la permanence de l’eau	241	
Bibliographie	244	

Les mémoires de Grand Lieu

Depuis toujours, le lac de Grand Lieu, à portée de l'estuaire de Loire, a fasciné les hommes : creuset de leurs légendes, théâtre de leurs conflits, ils y ont projeté leurs rêves. Au début du XVIII^e siècle, des seigneurs, propriétaires de marais, proposent au roi de les mettre en valeur et d'améliorer l'écoulement des eaux : ainsi naît la Société du canal de Buzay, qui va tout au long du XIX^e siècle, s'opposer aux propriétaires du lac qui cherchent à le dessécher.

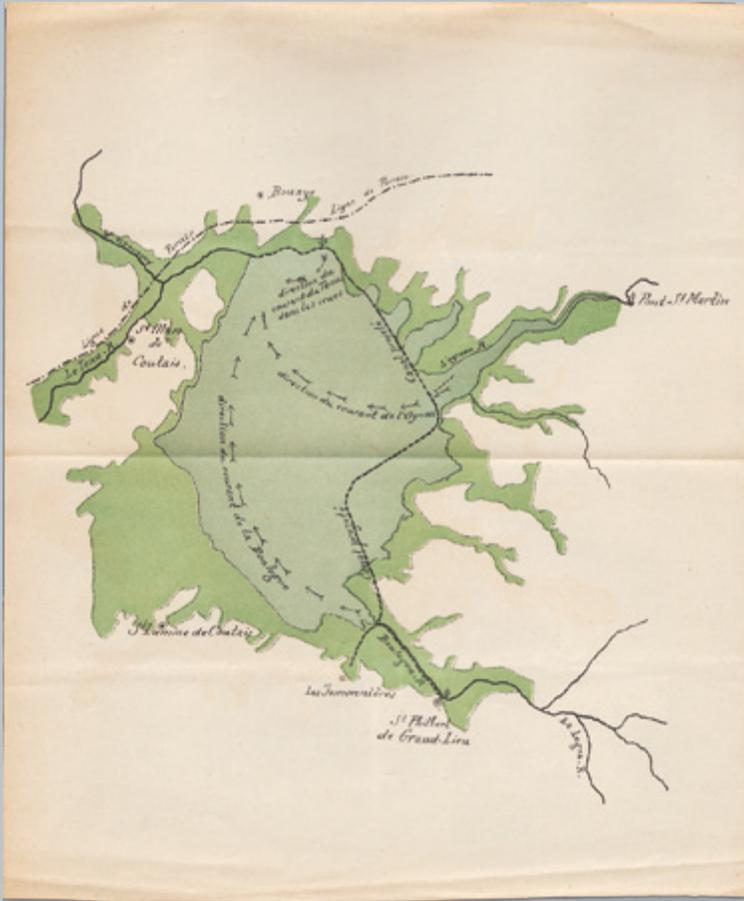
C'est le terreau de ce livre, où les personnages prennent corps, en restant au plus près des sources historiques, dont certaines inédites, qu'il cite abondamment. En plongeant dans cet entrelacs des mémoires que le temps nous laisse en jachère, l'écriture convoque les archives, les valorise, et cherche à les tisser avec le vécu des hommes.

On y croise donc, au fil du temps, la famille de Juigné qui se dit propriétaire de Grand Lieu, de Biré l'ancien seigneur riverain, Émile Simon, l'avoué nantais qui lui succède sur la rive nord du lac et en devient un farouche défenseur, les préfets, les ingénieurs de l'administration... On suit leurs luttes acharnées, on mesure l'émergence lente des idées républicaines, face aux puissances établies héritières de l'Ancien Régime. C'est l'évolution vivante du territoire vers la modernité qui apparaît en filigrane. Au début du XX^e siècle, quand se termine le récit, le lac semble sauvé...

Et parce que Grand Lieu aujourd'hui garde sa puissance d'évocation, c'est aussi un livre d'images de ses paysages et de ses rives, qui s'intercalent entre les parties du récit, comme une ouverture des mémoires et un cheminement poétique vers son devenir.

L'enfance de Rémy Prin a baigné dans les mystères de Grand Lieu, comme il l'a écrit dans *Entre Loire et lac* (Siloë, 2012). Par hasard, il collecte en 1966 un fonds d'archives sur le lac, sur lequel il s'appuie pour le présent récit.

Plusieurs recueils de poèmes, des ouvrages sur le patrimoine d'ici – *Aulnay, un art roman d'exception* (Bordessoules, 2009), ou d'ailleurs – *Les pierres & l'âme, fragments arméniens* (Parole ouverte, 2011), Rémy Prin cherche à tisser dans l'écriture et les voyages de la mémoire ce qui nous questionne aujourd'hui.



Plan du lac, extrait du rapport de la Commission spéciale relative au projet de dessèchement, 1er juillet 1896, Conseil Municipal de la Ville de Nantes. La carte montre le canal projeté, et les directions des courants au sein du lac. Fonds Monique & Rémy Prin.



9 782364 150089

35 €